

N° 23 - 11

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : --  
 Nombre de suffrages exprimés : --  
 Nombre de pouvoirs : --  
 Date de convocation : 17/03/2023

Séance du : 23/03/2023 à 17 heures 00

Le d'administration sous la présidence de Monsieur Benoît DIGEON délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Benoît DIGEON, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		73 091,00		73 359,26		146 450,26
Opérations de l'exercice	1 152 433,72	1 150 870,15	3 599,17	16 083,50	1 156 032,89	1 166 953,65
<b>TOTAUX</b>	1 152 433,72	1 223 961,15	3 599,17	89 442,76	1 156 032,89	1 313 403,91
Résultats de clôture		71 527,43		85 843,59		157 371,02
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	1 152 433,72	1 223 961,15	3 599,17	89 442,76	1 156 032,89	1 313 403,91
Résultats définitifs		71 527,43		85 843,59		157 371,02

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité de l'état des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations :  
 Pour expédition conforme,

Après en avoir délibéré,

Vote :

- Pour : 6

- Contre : 1

- Abstention : 1

Benoît DIGEON  
 Maire et Président du Conseil d'administration

